

L'ADAPTATION ET LA BONIFICATION DU PACTE - VOLET TOURISME SALUÉE PAR ÉVÉNEMENTS ATTRACTIONS QUÉBEC

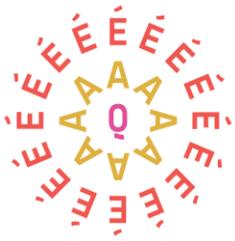
Montréal, le 18 février 2021 – Événements Attractions Québec, le plus important leader associatif pour les secteurs des festivals et attractions touristiques du Québec, salue les modifications supplémentaires annoncées aujourd'hui par Mme Caroline Proulx, ministre du Tourisme, au Programme d'action concertée temporaire pour les entreprises (PACTE) – volet Tourisme, dont les critères ont été adaptés et bonifiés afin de mieux répondre aux enjeux et défis des entreprises qui travaillent sans relâche pour s'adapter au contexte actuel de la pandémie.

Afin de permettre aux entreprises ayant des besoins plus importants au niveau des liquidités de profiter du réel pardon de 40 % prévu au programme, le plafond de la partie pardonnable des prêts est rehaussé de 100 000 \$ à 250 000 \$. L'ajout d'un pardon supplémentaire basé sur les dépenses en énergie répond également aux enjeux de nombreuses attractions pour lesquelles ces dépenses représentent une portion importante des frais d'exploitation.

« Pour le Zoo de Granby, cette aide représente un peu plus du quart de ses coûts annuels en consommation d'énergie, ce qui est considérable. Le rehaussement à 250 000\$ du plafond de la partie pardonnable du prêt avantage également une attraction de notre envergure. Ces modifications du PACTE – volet tourisme représentent une aide directe pour notre organisation qui doit composer avec un achalandage réduit qui limite nos revenus tout en continuant de payer des frais fixes élevés, notamment pour le soin de ses animaux et l'entretien de nos installations », indique Paul Gosselin, directeur général du Zoo de Granby.

« Les ajustements et la bonification annoncés aujourd'hui viennent répondre à des besoins exprimés par des organisation de nos secteurs du tourisme. Les défis sont nombreux pour ces entreprises qui ont perdu une part majeure de leur achalandage et revenus dans une saison estivale écourtée. L'accès à des liquidités était apprécié, mais la hausse de l'endettement était préoccupante. Le rehaussement du plafond et la bonification de la partie pardonnable représentent une solution bien adaptée aux réalités des entreprises » souligne François-G. Chevrier, directeur général d'Événements Attractions Québec.

Alors que plusieurs activités touristiques ont récemment eu l'autorisation de la santé publique d'accueillir les visiteurs en toute sécurité, venant ainsi diversifier l'offre hivernale, rappelons qu'en parallèle, les préparations s'amorcent chez plusieurs autres attractions, activités, festivals et événements touristiques afin d'accueillir les visiteurs lors de la prochaine saison estivale avec le soutien de l'équipe d'Événements Attractions Québec, notamment au niveau des mesures sanitaires, de l'évolution de l'expérience client, du virage numérique et de la promotion!



À propos d'Événements Attractions Québec

Respectivement fondés en 1975 et 1992, Festivals et Événements Québec et la Société des Attractions Touristiques du Québec sont deux OBNL qui œuvrent désormais sous la marque conjointe Événements Attractions Québec. Regroupant plus de 450 événements et attractions membres, ils ont pour mission de concerter, représenter et soutenir les attractions touristiques, les festivals et les événements en une communauté dynamique et innovante pour contribuer pleinement à la vitalité du Québec.

– 30 –

Pour plus de renseignements ou une demande d'entrevue, communiquez avec :

M. François-G. Chevrier
Directeur général, Événements Attractions Québec
514 993-2746
fgchevrier@eaq.quebec